



Consultation sur les rythmes scolaires
En prévision de la rentrée 2018-2019

Trois ans après le changement des rythmes scolaires, un décret d'assouplissement permet aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de quatre jours.

Afin de préparer la décision des conseils d'école et de monsieur le Maire, la Commune organise une consultation sur quatre propositions. Les horaires tiendront compte du ¼ d'heure de décalage actuel entre la maternelle et l'élémentaire. Les résultats de la consultation seront transmis à chaque conseil d'école extraordinaire.

Semaine à 4 jours et demi :

Proposition n°1 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi + mercredi matin (situation actuelle)

Proposition n°2 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi + samedi matin

Retour à la semaine à 4 jours :

Proposition n°3 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 3h le matin et 3 h l'après-midi (situation avant la réforme)

Proposition n°4 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 3h30 le matin et 2h30 l'après-midi



Coupon réponse (un seul coupon par enfant)
Consultation sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

Nom, prénom de l'enfant :

Classe de l'enfant :

Maternelle (1) / Élémentaire (2) :

Ayant pris en considération tous les éléments concernant **l'intérêt des enfants**, j'estime que l'organisation scolaire la plus favorable serait :

Maintien de la semaine à 4.5 jours

proposition n°1

proposition n°2

Retour à la semaine de 4 jours

proposition n°3

proposition n°4

(1) Bulletin à déposer à l'école dans l'urne prévue à cet effet **du jeudi 16 au mercredi 22 novembre 2017.**

(2) Bulletin à remettre à votre enfant pour un vote par le cahier de liaison **du jeudi 16 au mercredi 22 novembre 2017.**